



Depot de bilan ou liquidation

Par **taina**, le **06/12/2013** à **12:58**

[fluo]bonjour[/fluo]

voila mon entreprise ou je suis en cdi depuis 2 ans et en depot de bilan enfin un truc comme sa j y connait pas grand chose alors qu es ce que je fais j attend que sa ferme ou je prend les devant et quoi faire comment faire?aidez moi expliquer moi

Par **moisse**, le **06/12/2013** à **15:28**

Bonjour,

Qu'Est-ce que vous entendez par prendre les devants ?

Le dépôt de bilan se traduit par la nomination d'un administrateur provisoire et une décision, soit de continuation d'activité, soit par une liquidation de biens.

Il faut donc savoir à quel stade est la procédure, s'il existe un administrateur, si un représentant des salariés a été nommé...